

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCE N° 69 - 4 /PR/MEF-DB

du 13 Février 1969

portant approbation du Budget Annexe du Fonds National des Retraites Gestion 1969.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 juillet 1968 ;  
VU le décret n° 230/PR du 31 juillet 1968 portant formation du Gouvernement  
VU le décret n° 234/PR-SGG du 16 août 1968 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
SUR la proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

O R D O N N E :

Article 1er - Est approuvé le Budget Annexe du Fonds National des Retraites Gestion 1969 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de SIX CENT QUARANTE NEUF MILLIONS CINQ CENT QUARANTE TROIS MILLE (649 543 000) francs CFA conformément à l'état ci-joint.

Article 2 - La présente ordonnance qui prend effet à compter du 1er janvier 1969 sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 13 Février 1969

par le Président de la République,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie et  
des Finances,



Emile-Derlin ZINSOU

Stanislas Yédomon KPOGNON

Ampliations :

PR 4 - SGG 4 - Ministères 10 - MEF 4 -  
DB 8 - DC 4 - CF 4 - Trésor 4 - CS 6 -  
CES 5 - DCCT 1 - DEP 2 - Dtion Stat. 1 -  
DGAJL 2 - Gde Chanc. 1 - DN 1 - DI 8 -  
SGM 10 - SGPR 1 - IGF 4 - IAA 1 - JORD 1.-

BUDGET ANNEXE DU FONDS  
NATIONAL DES RETRAITES  
GESTION 1969

EFFECTIFS DU PERSONNEL DU BUREAU DES PENSIONS

Nature des emplois	Présents	Total des indices par catégorie	Nombre d'enfants	Total des traitements bruts
<b>a) Personnels des cadres</b>				
Contrôleur des Services Financiers	1	290	6	551 000
Assistants des Services Financiers	2	340	2	646 000
Agents des Services Financiers	2	330	9	627 000
<b>b) Auxiliaires</b>				
Commis	2	-	-	403 248
Dactylographes	2	-	-	340 800
Manoeuvre spécialisé	1	-	-	154 044
Totaux .....	10	960	17	2 722 092

A C C E S S O I R E S

Abondement pour pension .....	255 360
Indemnité de résidence .....	182 400
Allocations familiales .....	510 000
Dépenses communes du personnel	
Cotisations à la C.C.P.F.D. ....	82 625
<b>- Cotisation à l'I.P.R.A.O.</b>	
Part patronale .....	32 332
Part salariale .....	21 555
<hr/>	
Total des émoluments =	3 806 364
Total arrondi .....	3 807 000
<hr/>	

BUDGET ANNEXE DU FONDS NATIONAL DES RETRAITES  
GESTION 1969

-----

A/- PREVISIONS DE RECETTES

<u>CHAPITRE</u>	001.01.01	: Versement des retenues et parts contributives.....	500 700 000
<u>CHAPITRE</u>	001.01.02	: Validation de services et parts contributives .....	40 000 000
<u>CHAPITRE</u>	001.02.01	: Participation des Fonctionnaires retraités aux frais d'hospitalisation	300 000
<u>CHAPITRE</u>	001.01.02	: Acompte sur solde créditeur des années antérieures .....	108 543 000
			-----
TOTAL DES PREVISIONS DE RECETTES ....			= 649 543 000
			-----

B/- PREVISIONS DE DEPENSES

<u>CHAPITRE</u>	101.01.01	: Rémunérations du personnel du Service des Pensions .....	3 807 000
<u>CHAPITRE</u>	101.01.02	: Indemnités d'heures supplémentaires du personnel du Service des Pensions	200 000
<u>CHAPITRE</u>	201.02.01	: Frais de bureau et fonctionnement du Service des Pensions .....	368 000
<u>CHAPITRE</u>	201.02.02	: Matériel Technique .....	140 000
<u>CHAPITRE</u>	201.02.03	: Frais de transport .....	14 000
<u>CHAPITRE</u>	201.02.04	: Entretien et renouvellement du mobilier .....	14 000
<u>CHAPITRE</u>	301.01.01	: Arrérages des Pensions et avances sur pensions .....	550 000 000
<u>CHAPITRE</u>	301.01.02	: Pensions de retraite des anciens Garde-Cercle du Dahomey .....	17 000 000
<u>CHAPITRE</u>	301.01.03	: Avances sur pension (C.R.F.O.M.) ...	72 000 000
<u>CHAPITRE</u>	301.02.01	: Frais d'hospitalisation des Fonction- naires retraités .....	6 000 000
			-----
TOTAL DES PREVISIONS DE DEPENSES .....			649 543 000
			-----